le 14 septembre 2023

Le **C**ollectif de **R**eprésentation des **I**ntérêts
des riverains de la LGV Bretagne Pays-de-la-Loire
du département de la Sarthe
Siège social : Hôtel de Ville
112, Grande-Rue
72460 Savigné-l'Évêque
Association loi 1901 n° W723001201

Monsieur Emmanuel Aubry
Préfet de la Sarthe
Place Aristide Briand
72 041 – LE MANS Cédex 09

Objet : Demande de réunion du Groupe de travail départemental sur le traitement des nuisances sonores de la LGV BPL

Monsieur le Préfet de la Sarthe,

Peu de temps après votre entrée en fonction dans la Sarthe, nous avions eu l'occasion d'apprécier votre prise en compte de nos demandes (lettre du 19 mai 2022) et nous nous étions rencontrés lors de la réunion du groupe de travail départemental sur le traitement des nuisances sonores de la LGV BPL le 24 juin 2022.

Depuis cette date, nous n'avons plus eu aucune nouvelle (excepté le compte-rendu) et nous souhaitons vivement qu'une réunion du groupe de travail soit à nouveau programmée dans les meilleurs délais.

Outre un bilan des procédures de rachat et/ou de protections, nous souhaitons notamment avoir un point financier sur l'utilisation des 11 millions d'euros alloués pour remédier aux nuisances sonores des riverains de la LGV BPL et connaître le devenir des délaissés.

À plusieurs reprises, il nous a été promis une information régulière et détaillée.
Nous restons toujours dans l'espoir que cela se concrétise.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet de la Sarthe, l'expression de notre plus haute considération.

Laure ARTRU,
Présidente CRI72

Roger LEGEAY,
Vice-Président CRI72

Adresse secrétariat : Les Grandes Haies 72550 Degré
Adresse Mail : cri72.riverains.lgv@laposte.net
Site internet : http://cri72.e-monsite.com/